JEUDI 8 MAI 1879. N° 137.

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HÉRAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, TARN..... Trois Mois. 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

Rédacteur en chef : Henri CHABRIER

INSERTIONS :

ANNONCES, 50 cent. la ligne. — RÉCLAMES, 1 fr
FAITS DIVERS : 2 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 5 fr. la lign

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.
Les lettres non affranchies seront refusées.

Chronique Commerciale

Bourse de Cette

BULLETIN OFFICIEUX

3/6

3/6 bon goût disponible	95 à 100
3/6 de marc,	77
3/6 du nord,	64

Douelles

Bois de Bosnie, belle marchandise en race.

22/24	4/6	12/14	32	à 36	les 100 douelles
28/30	»	»	42	46	—
34/36	»	»	54	56	—
40/42	»	»	68	72	—

Bois d'Amérique, belle marchandises en race :
Pipes, double extra, Nouvelle-Orléans. 115 à 125 le 100.
Pipes, simple extra, 90 à 95 le 100.

Soufres

Soufre brut	belle 2e S. M.	13 fr.	les 100 k.
—	bonne id.	12 fr.	50.
—	2e cour. S. M.	12	25.
Soufre trit.	belle 2e S. M.	16.	
—	2e bon. S. M.	15	50.
—	2e cour.	15	25.

Céréales

Blé tendre, Algérie, disp.	31 à 31 50
Avoine d'Italie, » »	17 à 17 50
Avoine d'Algérie,,	16 à 16 25

ENTREPOT DES DOUANES DE CETTE

Vins étrangers

Restait le 29 avril,	13,430 16 lit.
Entrées du 6 mai,	209 50 lit.
Total.	13,639 66 lit.
Sorties du 29 avril au 6 mai,	441 68 lit.
Reste à l'entrepôt, 6 mai,	13,197 98 lit.

Rivesaltes, 5 mai.

Les achats signalés dans mon dernier bulletin s'élèvent au chiffre approximatif de 15 mille charges, dans les diverses communes de Tautavel, Estagel, Latour, Rasiguères, Cassagnes, Caramany et Planèzes, aux prix de 38, 40 et jusqu'à 43 francs, suivant mérite, par des maisons de Rivesaltes, Perpignan, Salces et aussi pour compte de maisons de l'intérieur par des commissionnaires de notre place. Tous ces vins tirent 16 degrés, force naturelle. Rivesaltes cède à 43 et 45 fr. la charge.

La gelée, dans la haute vallée de la Gly, a été heureusement insignifiante jusqu'à présent ; le temps continue à être mauvais, le vent est très fort et froid. Le premier soufrage préventif n'est pas encore commencé ; on constate déjà la pyrale en assez grande quantité dans notre vignoble.

La question du vinage commence enfin à passionner les divers intéressés : à mon avis, le moyen de mettre tout le monde d'accord serait d'établir un nouveau mode de perception qui consisterait à taxer les vins à tant le degré. Une autre difficulté pourrait également être tranchée de la sorte : celle des vins étrangers et des vins fabriqués à l'aide de raisins secs.

Cours des 3/6 nul.

(*Indépendant des Pyrenées-Orientales.*)

La situation des récoltes

Le *Journal officiel* publie aujourd'hui d'intéressants renseignements sur les semailles de printemps en France et sur l'apparence des récoltes en terre.

Dans la région du nord-ouest, la levée des grains s'opère lentement ; les froments d'automne ont souffert, mais paraissent assez satisfaisants ; les seigles laissent plus à désirer.

Dsns le Nord, on espère une récolte ordinaire, si le beau temps survient enfin. Les grains qui n'ont pu être semés en automne ont été remplacés par des grains de mars. La plupart des semailles sont encore à faire dans la Seine-Inférieure. La situation semble bonne dans Seine-et-Oise.

Dans le Nord-Est, on compte sur une récolte d'année moyenne. La végétation est en retard de quinze jours, faute de beau temps.

Dans la région de l'Est, les blés semés tard restent faibles ; les autres ont été dévastés par les limaces, les souris et les vers blancs. Dans Saône-et-Loire, on se plaint des pluies. En Savoie, les ensemencements offrent une bonne apparence.

Dans le Sud Ouest, les pluies torrentielles et les inondations ont paralysé les travaux. On prévoit un déficit considérable des récoltes en terre comparativement à une année moyenne.

Dans le Sud, les céréales promettent une récolte ; l'apparence est fort belle ; mais la vigne et les plantes fourragères ont beaucoup souffert de la gelée du 13 avril, surtout dans l'Hérault et l'Aude.

Enfin, dans le Sud-Est, les semis de printemps ont été retardés par les mauvais temps. Le froment, le seigle et le méteil, protégés par la neige, ont, en ce moment, une belle apparence. Les cultivateurs ne réclament que du beau temps.

UNE RÉFORME MARITIME

D'APRÈS LA « FRANCE COLONIALE »

Il est évident que lorsqu'on croit avoir trouvé une idée utile et pratique, et qu'on est placé dans une situation telle qu'il suffit de la formuler par écrit pour la rendre publique, il est du devoir d'un bon citoyen de ne pas perdre un instant à la soumettre à la considération des personnes compétentes. Les idées doivent être jetées au creuset de l'esprit public, qui les remue, les développe et les pèse. Jetons-y donc la mienne. Si elle mérite d'attirer quelque peu l'attention parmi les lecteurs de la *France coloniale*, il s'en trouvera peut-être un qui voudra la signaler, en l'améliorant par l'addition de ses observations critiques, à l'attention de tous.

Le budget de la marine militaire, de-

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 96.

LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par F. DU BOISGOBEY

PREMIÈRE PARTIE

M. LECOQ SE DÉROBE

La délibération du jury dura deux heures et, quand il rentra en séance, on put lire le verdict sur les figures assombries des jurés.

Il y eut quelques secondes d'attente poignante, après que le chef du jury eut prononcé la phrase : oui, l'accusé est coupable.

Ce fut tout. Il n'y avait pas de circonstances atténuantes. C'était la mort.

On fit rentrer l'accusé. Il était pâle et il cherchait des yeux son défenseur qui évita son regard.

Louis Lecoq sourit. Il avait compris, et lorsque le président lui demanda s'il avait quelque chose à dire sur l'application de la peine : il répondit froidement.

— Rien, monsieur. Je renonce au recours en cassation.

— Vous avez trois jours pour vous pourvoir, reprit le magistrat, plus ému que le condamné.

Louis Lecoq n'avait plus qu'à mourir.

Il salua et sortit par la petite porte qui s'ouvre sur le chemin de l'échafaud.

La foule s'écoula recueillie, presque silencieuse, et profondément troublée. Personne ne doutait que le verdict du jury fût juste, et tous pensaient pourtant qu'il manquait cette certitude de la culpabilité qui assure le repos de la conscience.

Le nabab était parmi des premiers, suivi de son nègre, et convaincu sans doute de la supériorité de la justice européenne sur la justice sommaire de son pays.

Louis Lecoq, en traversant un couloir obscur, entendit un des gardes qui l'escortaient murmurer à son oreille ces mots :

— Votre père vous supplie de signer ce soir votre pourvoi.

Au même moment, Thérèse Lecomte, qui sortait de la chambre des témoins, sentit qu'on lui glissait un billet dans la main.

Elle s'approcha d'un réverbère et elle lut :

« — Ne désespérez pas. Je vous jure que je le sauverai. »

Le billet était signé : « Lecoq. »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

M. LECOQ AGIT

I

Paris est la ville des contrastes.

On y danse au premier étage, pendant qu'on y agonise au troisième ; on y souffre de la faim sous les combles pendant qu'on y thésaurise au rez-de-chaussée.

Et de même que la mort s'en va frappant çà et là, tantôt au portail des riches hôtels, tantôt aux volets délabrés des mansardes, de même le malheur s'abat sur une riante maison à l'heure où la fortune entre dans un logis où on ne l'attendait guère.

Depuis trois mois, le quai Conti était

puis quelque temps pèse sur tous les peuples d'une énorme façon. Il emploie des centaines et des centaines de millions qui pourraient être plus utilement, pour le bien général, appliqués à d'autres usages. Le moindre cuirassé coûte aux peuples 10, 12, 15 millions de francs ; et aussitôt qu'un « *Redoutable* » se montre, apparaît une « *Victoire* » quelconque dont les plaques ont une épaisseur telle que les boulets du *Redoutable* doivent s'émousser contre elles, tandis que les canons des « *Victoires* » perceront les plaques des « *Redoutables* » comme si elles n'étaient que les murailles de bois qui constituaient il n'y a pas bien longtemps les vaisseaux de haut bord. Les « *Victoires* » auront une valeur jusques au moment où de nouveaux « *Redoutables* » plus perfectionnés que les premiers seront construits. Chaque jour apportant son nouveau *Redoutable* ou sa nouvelle *Victoire*, si bien que de proche en proche et pour la plus grande gloire des ingénieurs, les peuples se ruineront à entasser inutiles dans leurs ports de guerre les *Redoutables* sur les *Victoires* et les *Victoires* sur les *Redoutables*. Puis si une guerre éclatait on découvrirait que les navires sur lesquels on compte, sont dans l'impossibilité de répondre aux besoins, après quoi sans doute on recommencerait sur de nouveaux frais ; les peuples payant toujours.

Il nous paraît qu'il serait bien temps de s'arrêter dans cette voie. 100 millions d'économie annuelle sont quelque chose, et nous voulons montrer qu'une nation peut être grande sans employer le plus pur de ses ressources à créer des engins maritimes d'une complète inefficacité.

L'avenir n'est pas aux navires à quadruple muraille d'acier. Il est aux navires à grande vitesse ; il est aux petits navires. La mode est aux géants militaires ; aujourd'hui, revenons à ce qui fait la force des armées républicaines : aux petits soldats. Cette transformation sera bonne surtout en ce qui concerne la marine.

Pour l'intelligence de notre raisonnement, supposons qu'entre deux pays comptant 100 cuirassés chacun la guerre éclate. A qui restera le gain définitif? Les cuirassés se promèneront glorieusement d'un bout du monde à l'autre ; les escadres se chercheront toujours sans se trouver jamais ; mais de temps à autre, une escadre forcera un pont, bombardera quelque ville qui n'en peut mais ; fera descendre quelques centaines, quelques milliers de soldats si l'on veut, pour ravager le territoire ennemi, puis ces soldats se rembarqueront et l'escadre s'éloignera après avoir gagné une facile victoire, à moins qu'une flotte de navires non cuirassés ne jette sur le rivage attaqué un corps d'armée suffisant à dominer la résistance des populations et à occuper le pays. Les choses seront toujours ainsi ; la victoire effective demeurera à celui des deux combattants qui saura avec des navires non cuirassés transporter le plus d'hommes sur un point donné.

Supposons, au contraire, qu'au lieu de se tenir à distance, le hasard fasse que les escadres se rencontrent et que les cuirassés soient mis à même d'exécuter leurs plus vaillantes prouesses. Bataille ! alors, bataille ! les détonations des canons monstres assourdissant les hommes ; les boulets aux dimensions colossales perçant les cuirasses de navire. Coup pour coup ; canon pour canon ; boulet pour boulet, navire pour navire. Que restera-t-il au bout? Rien, que les souvenirs des escadres et la fumée d'une vaine gloire. Dans ce cas encore la victoire appartiendrait à celle des deux nations qui saura faire aboutir, par des navires non cuirassés, le plus grand nombre d'hommes sur un point donné.

Toujours, on le voit, les ressources des peuples sacrifiés sans aucun objet réel. Une mauvaise appréciation des situations respectives et les merveilles de la science aboutissant au néant. Et, insistons sur ce point, la victoire aux navires transporteurs, non pas aux navires de combat.

(A suivre.)

L'évasion de onze condamnés

Une lettre de Brisbane, la capitale du Queensland, colonie anglaise située au nord-est de l'Australie, apporte des détails intéressants sur l'audacieuse évasion de onze condamnés de la Nouvelle-Calédonie.

Ces condamnés s'étaient enfuis de Tremba le 15 février et, après une traversée de seize jours exécutée dans un canot du Gouvernement parfaitement gréé et voilé dont ils s'étaient emparés et dans lequel ils avaient amassé des provisions suffisantes, ils ont débarqué à Brisbane. L'un d'eux, ancien maître d'école, était porteur d'une boussole et les avait guidés en route.

La foule, qui s'était portée en masse sur le quai du débarquement, toujours un peu enthousiaste pour les coups de main dont la liberté est le but, sans s'inquiéter de ce qu'étaient ces hommes, ouvrit immédiatement une quête pour leur venir en aide.

Les condamnés accueillirent d'un air assez indifférent cette marque de sympathie. On le comprit, du reste, lorsqu'on es vit, aussitôt débarqués, se diriger vers une maison de banque où ils échangèrent des rouleaux de napoléons et de la monnaie française contre de l'or anglais.

Les évadés racontent qu'à leur départ de Calédonie, ils sont restés un jour et demi en vue de terre ; ils étaient dans des transes terribles, mais rien n'est venu les déranger et pas une embarcation ne s'est détachée à leur poursuite.

Dans leur traversée, ils ont rencontré une goëlette anglaise qui leur à donné quelques provisions.

Leur départ a été prémédité trois mois à l'avance. On ne peut expliquer la réussite d'un pareil complot, fait par onze hommes, qui ont pu se procurer, dans un port militaire, un canot avec tout son gréement, des provisions, etc., etc., que par l'incurie ou l'incapacité des gens chargés de les surveiller.

Après deux jours de résidence à Brisbane, les onze évadés se sont divisés en deux bandes et se sont dirigés vers l'intérieur de la colonie.

Chronique Cettoise

C'est hier que s'est ouverte la session de mai des Conseils municipaux. Cette session est exclusivement consacrée à la discussion budgétaire.

Il manquait à notre ville un établissement hydrothérapique. Nous apprenons qu'une maison de ce genre va s'ouvrir prochainement, dans la rue du Grand-Chemin.

Le bureau météorologique du *New-York Hérald* communique la dépêche suivante:

New-York, 5 mai, 7 h. matin.

Une perturbation atmosphérique atteindra les côtes de la Grande-Bretagne et de la France, affectant celles de la Norwége entre les 6 et 8. Pluies. Bourrasques du sud-est au nord ouest.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur du *Nouveau Cettois*,

J'ai l'honneur, en ma qualité de président de la société alimentaire de Cette, de vous adresser l'état des recettes et dépenses de notre société du 16 mars au 30 avril.

Veuillez avoir la complaisance de le porter à la connaissance de vos lecteurs, en y donnant place dans votre estimable feuille.

Je profite de la présente pour vous annoncer que notre première installation n'ayant pu suffire à la grande affluence de nécessiteux, nous avons dû prendre dans un centre très-populeux un local beaucoup plus vaste et mieux approprié au but que nous poursuivons. La sympathie de la population nous y a déja suivis.

Je renouvelle nos remerciements au nom de la société, à tous les souscripteurs de leur bienveillant concours et les prie de pas oublier que nous tenons toujours des cartes à leur disposition.

Agréez, monsieur le directeur, mes salutations empressées.

HERRMANN.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE AU 30 AVRIL 1879

Recettes du 16 mars au 30 avril inclus

Bons vendus et consommés à l'établissement.....	48,942	4,894 f. 20
Portions distribuées en ville provenant des cartes en circulation.....	5,965	
Total des portions distribuées.....	54,907	
Bons vendus en ville, du 16 mars à fin avril.....	5,707	570 f. 70
Provisions payées existant en magasin.....		125 f. 50
		5,590 f. 40

triste. Les fenêtres du joli logement de M. Lecoq ne s'ouvraient plus aux premiers rayons du soleil matinal. Les bouquinistes ne voyaient plus flâner devant leurs bibliothèques en plein vent l'alerte et joyeux vieillard qui les saluait d'un sourire.

Et ils n'étaient pas seuls à s'apercevoir de son absence.

Les pauvres du quartier le regrettaient, les oiseaux des Tuileries aussi.

A Boulogne, dans cette charmante villa pour abriter des heureux, on pleurait nuit et jour.

Après la condamnation de Louis Lecoq, Mme Lecomte avait résolu de partir, de quitter la France, de fuir cette ville maudite où le fiancé de sa fille chérie vivait ses dernières heures dans une cellule de la Roquette.

Mais Thérèse l'avait suppliée de rester.

Elle croyait toujours à l'innocence de Louis et elle espérait encore, car elle savait que le père Lecoq n'avait pas renoncé à sauver le malheureux que tout le monde abandonné.

Combien de fois ne l'avait-elle pas relu, ce billet qu'elle gardait précieusement et qu'elle n'avait pas montré à sa mère, ce billet où le vieux policier lui jurait qu'il lui rendrait Louis.

Elle avait foi en ce père, qu'elle avait vu si tendre aux jours évanouis de leur bonheur, si ferme en face de la catastrope.

Elle aurait voulu le seconder, l'encourager du moins, lui dire que son cœur, à elle, n'avait pas changé, que son amour n'avait fait que s'accroître, et que si son fiancé devait mourir, elle ne serait jamais la femme d'un autre.

Mais M. Lecoq avait dispau, et, depuis le jour fatal où l'arrêt de la cour d'assises avait frappé son fils, il ne donnait plus signe de vie.

Elle supposait qu'il agissait dans l'ombre, mais elle ne savait même pas s'il était à Paris.

Elle avait appris par les journaux que le condamné, après avoir d'abord refusé de se pourvoir, s'était décidé à signer le recours en cassation qui lui assurait une courte prolongation d'existence.

Et la pauvre enfant comptait les jours : chaque heure qui s'écoulait rapprochait Louis de cette horrible matinée où le bourreau viendrait le prendre.

Le sauveur arriverait-il à temps ? Thérèse se demandait avec angoisse si Dieu aurait pitié d'elle ou s'il permettrait qu'un innocent fût conduit à l'échafaud.

Et elle ne pouvait que prier et gémir.

Elle errait seule sous les grands arbres de ce parc, où ils avait échangés des serments d'amour éternel, et ceux qui la voyaient passer pâle et vêtue de noir, comme une veuve, ceux-là comprenaient que les riches ont aussi leurs douleurs et plaignaient les châtelaines de cet élégant castel, qu'ls enviaient autrefois et qui, lui aussi, semblait être en deuil.

On était moins désolé chez M. Tolbiac de Tinchebray.

Il avait une foule de raisons pour se réjouir, et son entourage se ressentait de sa bonne humeur.

Sa gouvernante arborait des toilettes élégantes, son groom était habillé à neuf et son appartement de l'entresol avait un air de fête.

Le désastre du père Lecoq avait profité au *détective*, qui aspirait secrètement à lui succéder.

En effet, le vieux chercheur de pistes, quoique retiré des affaires, barrait un peu le passage au jeune policier récemment arrivé d'outre-Manche.

(La suite au prochain numéro.)

Dépenses

Compte viande payé du 16 mars au 30 avril....	1,584 f. 15	
Compte pain payé du 16 mars au 30 avril.....	1,220 f. 40	
Compte vin payé du 16 mars au 30 avril.....	1,341 f. 50	
Compte légumes, vermicelles, menus achats par le concierge.	668 f. 75	5,584 f. 75
Compte un mois et demi de loyer.....	150 f. »	
Compte 1 mois d'appointements des employés..	276 f. 20	
Compte gaz, charbon, eau...	213 f. 75	
Compte location des fourneaux.....	30 f. »	
Compte amortissement du matériel.....	100 f. »	

Cette, le 5 mai 1879.

Le Président,
Signé : A. HERRMANN.

Le vice président,
Signé : COLIN-DRUILHES.

Le Secrétaire, Signé : FOUNIÉ.

Le trésorier, J. BOURRAS.

Conseil Municipal de la ville de Cette

SESSION ORDINAIRE DE MAI

Séance du 6.

L'examen du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur municipal (en 1878), des chapitres additionnels de 1879, du projet de budget de la ville pour 1880, des comptes et budgets de l'Hospice et du bureau de bienfaisance, du budget du Collége (1880), est renvoyé à la Commission des Finances.

Proposition. — M. Jansen fait une proposition pour la création d'un entrepôt réel sur les terrains des anciens cimetières de la Bordigue, et dépose à l'appui un projet de travaux.

La proposition est prise en considération. L'étude en est renvoyé pour l'examen technique et financier aux Commissions des travaux publics et des finances.

Rues privées. — Sur la proposition de l'Administration, le Conseil nomme une Commission spéciale pour l'étude des rues privées ; cette Commission est composée comme suit :

MM. Demay, Defarge, Mestre, Olive, Labry, Guignon, Palhon, Ribes, Jausen, Peyrusse.

Allocations. — Le Conseil vote le centime annuel au principal des 4 contributions directes pour salaire des gardes-champêtres ;

Une allocation de 300 fr. pour loyer du bureau d'octroi du nonveau port ;

Un crédit supplémentaire de 1,500 fr. pour la transformation des tables des annexes de l'école St-Joseph, en tables système hongrois et modèle du département. Le devis primitif qui s'élevait à 2,000 fr. est par suite porté à 3,500 fr.

Le Conseil décide les renvois ci-après aux Commissions suivantes :

Finances. — Diverses demandes d'augmentation de traitement.

Beaux-Arts. — Demande de subvention de la fanfare les *Enfants de Cette.*

Instruction publique. — Création de bibliothèques scolaires.

Travaux publics. — Proposition pour l'exploitation de l'Abattoir par une Compagnie ;

Proposition pour l'exploitation des vidanges par une Compagnie.

Proposition pour l'établissement d'une école de natation.

Réclamation pour la construction d'un égoût (route nationale n° 108,) partie comprise entre la rue Arghalier et la Tonnellerie mécanique.

Eaux. — Projets de traités pour diverses fournitures relatives au service des eaux, dont la dépense à prélever sur les crédits déjà ouverts au Budget de 1879.

Reclamation Peyrottes pour réouverture de prise d'eau. — Rapport d'Architecte au sujet de la fourniture d'eau aux Métairies.

Contentieux. — Projet de caisse des retraites des employés municipaux pour quelques modifications.

Chemins vicinaux. — Demande de concession Charras pour une parcelle de terrain communal sise aux Pierres-Blanches.

Beaux-Arts. — Diverses demandes pour l'exploitation théâtrale (1879-1880.)

Le Conseil, saisi d'une réclamation du Conseil de fabrique de l'église St-Joseph relative à la suppression de l'indemnité de logement du Curé, votée en mai 1878, délibère qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la décision prise.

La séance est levée.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE

5 au 7 mai 1879

Naissances

3 Filles, 3 Garçons

DÉCÈS

Marguerite Romans, s.p., 39 ans.

NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, 7 mai, matin.

C'est dans la prochaine réunion du conseil des ministres que la question de la réintégration des amnistiés sur les matricules de la légion d'honneur sera tranchée. M. Jules Grévy, après avoir entendu le général Vinoy, a jugé que la question valait la peine d'être discutée en conseil.

— On croit que M. Tirard a renoncé à se rendre à l'ouverture du concours régional de Lille, Ce milieu est protectionniste, et le ministre libre-échangiste.

— Le préfet de police nommera ces jours-ci un chef-adjoint à son cabinet.

Paris, 7 mais, soir.

Une nouvelle liste de 450 grâces sera soumise demain à la signature du président de la République.

— Le langage attribué à M. Le Royer par quelques journaux dans le récit qu'ils ont publié d'une prétendue conversation qu'il aurait eue avec un ami, à propos de l'élection Blanqui, est complétement imaginaire.

— Un télégramme de Cape-Town publié par le *Daily Télégraph* annonce que le prince Louis-Napoléon est atteint d'une fièvre violente. (1)

(1) Affection de famille dont fut déjà atteint en Crimée Jérôme Napoléon.

— Une circulaire du ministre de l'intérieur, en Russie, prescrit aux autorités compétentes de visiter journellement les prisons afin d'empêcher les fréquentes évasions qui s'y produisent.

— On télégraphie de Rome qu'une ordonnance défend l'importation des porcs de toute provenance.

BOURSE DE PARIS

Du 7 mai 1879

3 %.....	81.60	s.v.
4 % amortissable..	79.30»/»	b.20
— ex-coupon....	110.50	s.v.
5 %.....	113.65	b.10

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 4 au 6 mai

Venant de

Borioures, bal. fr. *Neptune*, 28 tx, cap. Aussenac, vin.

Marseille, vap. fr. *Isère*, 317 tx, cap. Lagorio, diverses.

Barcarès, bal. fr. *Antoine Joseph*, 32 tx, c. Cantalloube, vin.

Marseille, vap. fr. *Persévérant*, 188, tx, c. Castelli, diverses.

Marseille, vap. fr. *Artois*, 707 tx, cap. Viel, minerai.

Carloforte, br.-goel. aut. *Pia S*, 200 tx, cap. Solvotich, minerai.

Trieste, tr.-m. aut. *Carolina*, 559 tx, c. Tomassich, douelles.

Burriana, bal. esp. *San José*, 51 tx, cap. Alcover, oranges.

New-York, tr.-m. it. *Ossanna*, 534 tx, cap. Garguilo, blé.

Fiume, br.-goel. aut. *Empireo*, 203 tx, cap. Nicolich, douelles.

Burianna bal. esp. *San Juan*, 38 tx, cap. Soler, oranges.

Burianna, bal. esp. *San Rafael*, 34 tx, c. Ensenal, oranges.

Burianna, bal. esp. *San José*, 38 tx, cap. Vicens, oranges.

Burianna, bal. esp. *Esperanza*, 40 tx, c. Soler, oranges.

SORTIES

Du 4 au 6mai

Allant à

Barcelone, vap. esp. *Rapido*, cap. Calzada, diverses.

Barcelone, vap. esp. *Correo de Cette*, cap. Corbeto, diverses.

Marseille, vap. fr. *Oran*, cap. Cannac, diverses.

Marseille, vap. fr. *Isère*, c. Lagorio, diverses.

Benicarlo, br.-goel. esp. *Union*, c. Moyans, f. vides.

Wilmington, tr.-m. norw. *Eliezer*, cap. Foss, lest.

Giorgio, br. goel. angl. *Oscar*, c. Lyon, lest.

Nouvelles de Mer

Expédié le 19 avril, de Farira, goël. it. *Fres Amelias*, cap. Pires.

Expédié le 2 mai, d'Hyères, br. aut. *Marco Antoni*, cap. Ivancich, allant de Porto Ferraid à Cette.

Expédié le 22 avril, de New-York, tr-m, it. *Vittoria M* 492 tx, cap. Di Martino, suifs, etc.

Parti le 2 mai, d'Hyères, br. it. *Eolo*, cap. Borrochim, allant de Carlofeste à Cette.

Parti le 24 avril, de Porto Empervile, br. it. *Poli*, cap. Bosio.

Arrivé le 22 avril, de Liban, tr.-m. russe *John Caspar*, cap. Dieckert, parti de Cette, le 13 février.

Arrivé le 25 avril, au Liban, tr.-pr. *August*, cap. Busing, parti de Cette, le 24 février.

Arrivé le 21 avril, à New-York, tr.-m. it. *Vicenso Galotolo*, cap. Marrella, parti de Cette, le 5 février.

Tendez la main à la Fortune !

400,000 Marcs

ou 500,000 Francs

sont offerts comme prix principal en cas de la meilleure réussite par le nouveau **Grand Lotissement d'Argent**, autorisé et garanti par le Gouvernement.

L'organisation du plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 7 tirages **14,000 prix** seront lotis, comprenant des prix principaux éventuellement de **400,000 marcs**, ou **500,000** Francs, mais spécialement :

1 prix à M.	250,000	1 prix à M.	12000
1 prix à M.	150,000	24 prix à M.	10000
1 prix à M.	100,000	5 prix à M.	8000
1 prix à M.	60,000	54 prix à M.	5000
1 prix à M.	50,000	71 prix à M.	3000
2 prix à M.	40,000	217 prix à M.	2000
2 prix à M.	30,000	531 prix à M.	1000
5 prix à M.	25,000	673 prix à M.	500
2 prix à M.	20,000	950 prix à M.	800
12 prix à M.	15,000	24750 prix à M.	138

Les jours de tirage sont fixés par le Plan officiel.

Pour le prochain premier tirage de prix de ce grand lotissement d'argent, garanti par l'Etat :

Le prix d'un entier billet original est de Marcs 6, ou Frcs 7,50.

Le prix d'un demi billet original est de marcs 3, ou Fr. 3,75.

Le prix d'un quart de billet original est de marcs 1 1[2, ou fr. 1,90.

Contre remise du montant **par mandat de poste international** ou **en billets de banque** ou **coupons de votre pays par lettre chargée** tous les ordres seront exécutés **immédiatement** et avec le plus grand soin et **le titre original muni des armes de l'Etat** sera remis entre les mains du commettant.

Un plan officiel sera joint gratis à tout ordre et après chaque tirage, des listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat par envois directs ou bien à la demande des intéressés par l'entremise de nos correspondants dans toutes les grandes villes de la France.

Notre débit a été toujours favorisé par la Fortune et, comme il résulte des bulletins officiels, il a souvent remporté, entre nombre d'autres prix importants les plus grands des prix principaux, que nous avons payés en personne à nos clients.

Comme il est à prévoir qu'une telle entreprise fondée **sur la base la plus solide,** attirera de nombreux promeneurs, nous prions afin de pouvoir exécuter tous les ordres, de nous les faire parvenir le plus tôt possible et en tout cas avant le **15 Mai a. c.**

Kaufmann et Simon

Maison de Banque & Change à Hambourg

ACHAT & VENTE DE TOUTES SORTES DE FONDS PUBLICS, D'ACTIONS DE CHEMIN DE FER ET DE BILLETS D'EMPRUNTS A PRIMES.

P. S. Nous profitons de cette occasion pour témoigner notre reconnaissance de la confiance qu'on a bien voulu nous accorder jusqu'à présent et en invitant au commencement de la nouvelle loterie à y participer, nous continuerons à mettre tout notre zèle à servir MM. nos clients avec exactitude et loyauté pour en mériter la parfaite satisfaction.

Obligations du Crédit Foncier

Une grande quantité d'*Obligations du Crédit Foncier*, sorties à divers tirages, n'ont pas été présentées au remboursement.

L'*Eclaireur Financier* publie la liste générale de ces obligations, parmi lesquelles il s'en trouve un certain nombre qui ont droit à des lots très-importants.

L'*Eclaireur Financier* parait tous les samedis. **Abonnement : 2 fr. par an,** en mandat ou timbres-poste, 45, rue Vivienne, à Paris.

EMILE POMATHIO

Commissionnaire de Transport

QUAI D'ALGER-DARSE, 19

(Maison Dauphin)

A Louer

Quai de Bosc

MAISON D'HABITATION

COUR ET ENCLOS ATTENANT

S'adresser à Me VIVAREZ, notaire.

Le Gérant-responsable P. BARBET.

Maison fondée en 1843

PREMIER ÉTABLISSEMENT LITHOGRAPHIQUE DE CETTE — ANCIENNE MAISON VONS

IMPRIMERIE, LITHOGRAPHIE, PAPETERIE, — A. CROS, A CETTE,

5, quai de Bosc, 5.

PRESSES MÉCANIQUES A VAPEUR POUR LA TYPOGRAPHIE ET LA LITHOGRAPHIE

MACHINE A RÉGLER, DERNIER MODÈLE MÉDAILLÉ A L'EXPOSITION

PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU

FOURNITURES SPÉCIALES POUR ADMINISTRATION, INGÉNIEURS ET ARCHITECTES

NOUVELLE ORGANISATION A PARTIR DE MAI 1879

APERÇU DES ARTICLES :

PAPIERS

Papiers blancs de toutes sortes.
— affiche.
— autographique.
— brouillard.
— bulle.
— buvard.
— indienne.
— marbré.
— de couleurs unis et gaufrés.
— maroquinés.
— chagrinés.
— de Chine.
— à décalquer.
— à dessin pour lavis et crayon.
— Vattmann et autres provenances.
— toile pr ingénieurs.
— d'emballage.
— corde.
— Goudron.
— fantaisie, doré et argenté.
— à fleurs.
— à filtrer.
— imperméable.
— à lettre de commerce
— à lettre de fantaisie
— à lettre anglais.
— à lettre gaufré.
— dentelle.
— à musique.
— à registres.
— de soie.
Parchemin vrai et factice.

LIVRES

Livres de piété.
Heures.
Paroissiens pour première communion.
— de mariage.
Édition de luxe et ordinaire, reliure ivoire, cuir russe, etc., etc.
Albums illustrés.

MAROQUINERIE

Portefeuilles.
Carnets.
Porte-cartes.
Serviettes.
Buvards de bureau.
— de voyage.
Trousses.
Sacs à ouvrage.

TABLETTERIE

Cassettes.
Boîtes à dessin.
— à gants.
— à compas.
Pochettes.
Encriers de luxe.
Cadres bois durci.
— photographiques.
— dorure fine.

GRAVURES ET IMAGERIE

Imitation de peinture.
Chromolithographie.
Oléographie.
Images religieuses.
Emblêmes.
Cartes de menus.
— genre camaïcu.
— de fantaisie.
— à fleurs.
— à sujets.

FOURNITURES DE BUREAU

Registres de magasin et sur commande livrés en 48 h.
Réglures de toutes sortes.
Copies de lettres.
Plumes Humbolt.
— Alexandre.
— Mallat.
— Cettoise A. Cros.
— Hinsch-Vell.
Porteplumes.
Crayons.
Encriers de bureau.
— ordinaires.
Encres la reine des encres.
— Mathieu Plessis.
— Antoine.
— Caméléonne.
Règles plates.
Carrelets.
Pistolets.
Canifs.
Ciseaux de bureau.
Grattoirs.
Poinçons.
Plumiers.
Sablier.
Presse papiers.
Cartons de bureaux.
Presses à copier en fonte.
— en fer forgé.
Pèse-lettres.
Pelotes de bureau.
Pinces-notes.
Portefeuilles d'échéance.
Biblioraptes.
Sandaraque.
Cire à cacheter.
— pour bouteilles.
Pains à cacheter.

FABRIQUE DE REGISTRES, — RELIURE EN TOUS GENRES,

SEULE MAISON EXÉCUTANT A CETTE

CETTE MAISON N'EST PAS UNE SUCCURSALE

NAVIRES EN CHARGE

Pour Brest, Audierne et Douarnenez
Navire fr. ERNEST, cap. Prat.
Pour Saint-Valéry, Abbeville
Navire fr. JEAN-ÉLISABETH, cap. Le Moulin.
Pour Rouen
Nav. fr. EUGÉNIE, cap. Ménard.

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

ENGRAIS BITERROIS

Bon à toute culture

6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.

S'adresser à **M. Azais Bernard**, entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

Maladies de la Peau

Guérison assurée des

DARTRES — MARQUE DE FABRIQUE — Démangeaisons
BOUTONS — PSORIASIS
ECZÉMAS — PYTIRIASIS

2, 50 le pot et **3** fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré**
à BERCRRAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison.

HEINE et CIE

LEIPZIG (Allemagne)
Usine à vapeur

Huiles essentielles, Essences spiritueuses.

SPÉCIALITÉS EN ESSENCES

Pour la fabrication de Cognac, de Madeira, de Muscat Lunel, de Rhum.

S'adresser directement à la maison, à Leipzig.

CAPSULES WEINBERG

Au Goudron phéniqué

pour la guérison radicale des maladies de poitrine, toux, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, grippe, oppression, coqueluche, enrouement, maladies de vessie, diarrhée chronique, vomissement continu et fièvres. Soulagement presque immédiat. Prix 2 fr. 50 ; franco 2 fr. 75. Dépôt général, pharmacie Weinberg, à Vienne (Isère), et à Cette, pharmacie Pailhès.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

PILULES DÉPURATIVES DE GOLVIN

Puissant dépuratif du Sang. 2 fr. la boîte y compris son livre : *Nouveau Guide de la Santé*. Chaque boîte renferme un mode d'emploi en 4 langues portant la signature Golvin revêtue du Timbre de garantie de l'État.

DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Extrait de Viande
BOUILLON INSTANTANÉ
LIEBIG
5 Médles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens.

VERMOUTH DE TURIN

AU QUINQUINA

D'ISNARDI Neveu et Cie

A ALGER

L.-V. BERNARD et Cie, Successeur

Rue Charles-Quint, 5, à Alger.

Médaille d'argent à l'exposition internationale de Marseille (1874). — Médaille de bro à l'exposition agricole d'Alger (1876).

SEULE RÉCOMPENSE

Cette liqueur, préparée par M. ISNARDI neveu, se recommande par ses propriét *apéritives, toniques et fébrifuges*, elle peut remplacer avantageusement les vins quinquina en général. On la trouve dans tous les cafés.

Sachant que plusieurs établissements se servent de notre éti-quette pour rem nos bouteilles vides d'un vermouth au quinquina qui ne sort pas de notre fabri tion. nous prions MM. les Cafetiers et consommateurs de refuser toutes les bouteilles ne porteraient pas le cachet de notre maison, L.-V. BERNARD, à Alger.

LA

Compagnie HISPANO-FRANÇAIS

A l'honneur d'informer le Commerce que les deux steamers

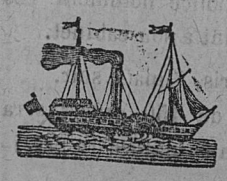

NAVIDAD ET SAN JOSÉ

du port de 1,000 tonnes chacun, construits avec les derniers perfectionneme et d'une marche de 10 nœuds à l'heure, vont commencer leur service.

Outre un aménagement très-confortable pour passagers de première clas ces magnifiques vapeurs possèdent un pont en fer, avec entrepont volant, qui, facilitant les opérations de chargement et déchargement, éviteront la détérior tion des marchandises.

Les nouveaux steamers en combinaison avec le vapeur **ADELA** continu ront avec plus de régularité le service établi depuis 8 ans entre **Cette, Barc lone, Valence et Alicante** avec escales facultatives dans les ports interm diaires. — Les départs de Cette ont lieu, comme d'habitude, les mercredi samedi de chaque semaine.

Pour frêt et passage, s'adresser à **M. Barthélemy RIGAUD**, age consignataire, quai de la Darse, 1, à Cette.

CETTE. — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.